

Informations générales

Période	30/04/2026
Date de création du portefeuille	30/06/1995
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	26/08/1988
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010748723
Type de part	C5
Statut juridique	SICAV
N° de portefeuille comptable	170044
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	1 an au moins
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,40% TTC max
Commission de surperformance	30% par rapport à l'ESTR +1%
SRI – Summary Risk Indicator	

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Valeur liquidative

Valeur liquidative	6 286,51
Actif net	20 238 287,89
Nb de parts	3 219,32

Orientation de gestion

LMdG Flex Court Terme est un fonds UCITS dont l'objectif est de surperformer l'ESTR capitalisé avec une volatilité annualisée inférieure à 1% sur la durée de placement recommandée.

La gestion du fonds associe deux moteurs de performance aux risques équilibrés : une stratégie crédit court terme (90% investis sur des titres de créances obligataires et monétaires court terme) et une stratégie de performance absolue (10% maximum du fonds) combinant une allocation d'actifs flexible et une sélection de fonds UCITS.

Benchmark

ESTR capitalisé

Duration

30/04/2026	2.40
------------	------

Rendement au pire

30/04/2026	3.15
------------	------

Rendement à maturité

30/04/2026	3.80
------------	------

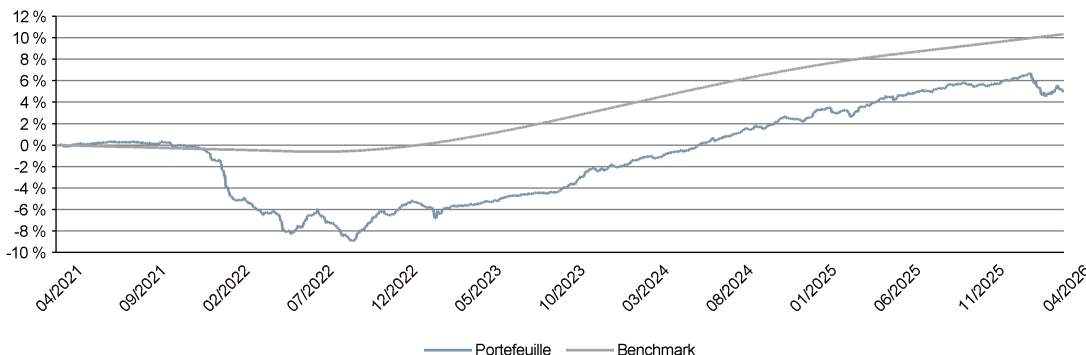
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

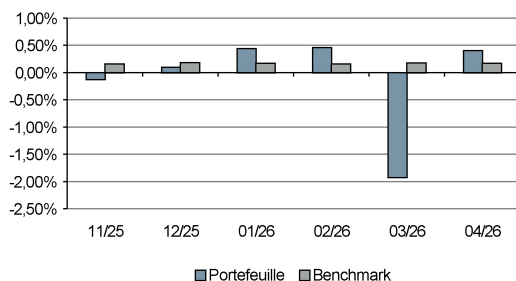
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,40	-1,08	-0,64	1,43	11,35	5,08
Benchmark	0,17	0,51	0,67	2,09	9,73	10,34
Surperformance	0,23	-1,58	-1,31	-0,66	1,62	-5,26

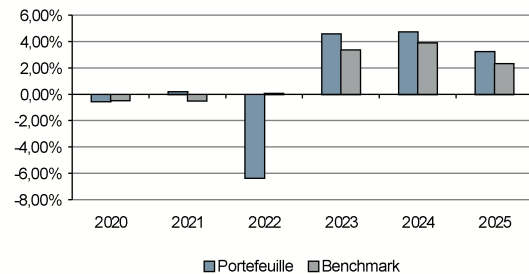
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	1.62	1.33	1.95
Volatilité du benchmark (%) *	0.02	0.11	0.23
Ratio de Sharpe du portefeuille *	-0.25	0.53	-0.48
Tracking error (%) *	1.61	1.32	1.89

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

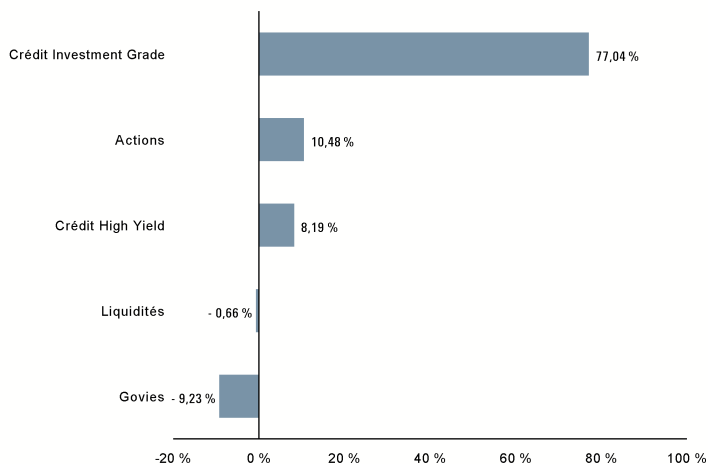
Le mois d'avril a été le théâtre d'un contexte géopolitique toujours très tendu au Moyen-Orient, bien que légèrement différent dans sa dynamique. Un cessez-le-feu temporaire entre les États-Unis et l'Iran a été conclu en début de mois, initialement pour une durée limitée et conditionné à la réouverture du détroit d'Ormuz. Toutefois, cette accalmie s'est révélée fragile : après une brève réouverture, le détroit a été à nouveau fermé par Téhéran, tandis que les négociations engagées, notamment à Islamabad, ont échoué.

Dans ce contexte, les institutions internationales ont commencé à intégrer explicitement le risque géopolitique dans leurs scénarios macroéconomiques. Le FMI décline trois trajectoires possibles selon l'intensité du conflit. Dans son scénario central, la croissance mondiale ralentirait légèrement autour de 3,1 % en 2026 et 3,2 % en 2027, soit une baisse de 0,2 % par rapport à l'avant-conflit. Dans un scénario adverse, marqué par une hausse significative des prix de l'énergie (baril proche de 100 USD), la croissance mondiale tomberait à 2,5 % en 2026 tandis que l'inflation atteindrait 5,4 %. Enfin, dans un scénario sévère intégrant un choc durable sur l'énergie (baril entre 110 et 125 USD et forte hausse du gaz), la croissance serait ramenée autour de 2,2 %, proche d'une quasi-récession, avec une inflation dépassant 5,8 %.

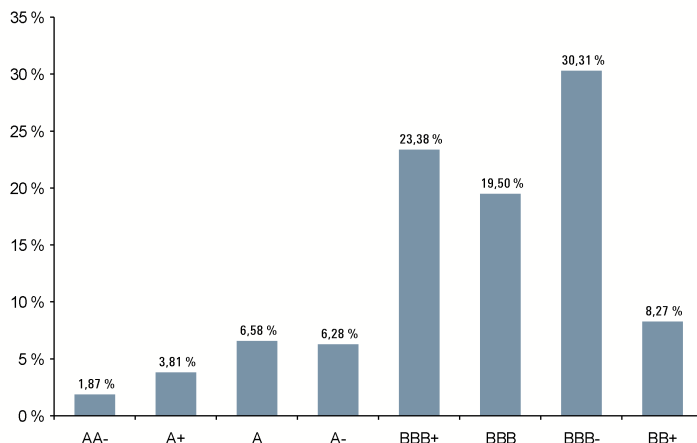
Sur le plan monétaire, les banques centrales demeurent prudentes face à ce contexte incertain. Lors de sa réunion d'avril, le FOMC a maintenu son taux directeur inchangé à 3,75 %, tout en affichant une divergence croissante entre ses membres. Cette dissension, la plus marquée depuis plusieurs décennies, reflète des désaccords sur la trajectoire future de l'inflation et sur l'ampleur des effets du choc énergétique. Par ailleurs, le changement de ton dans la communication, qualifiant désormais l'inflation d'« élevée », suggère une moindre tolérance à des niveaux de prix durablement supérieurs à la cible. En zone euro, la Banque centrale européenne devrait également composer avec ce nouvel environnement plus incertain. Le choc énergétique lié aux tensions géopolitiques constitue un risque haussier pour l'inflation et baissier pour la croissance, renforçant la complexité de l'équation pour la BCE. Dans ce contexte, l'institution devrait maintenir une posture prudente, attentive à l'évolution des prix de l'énergie et à leurs effets de second tour sur l'inflation sous-jacente, tout en conservant une certaine flexibilité dans l'ajustement de sa politique monétaire.

Sur les marchés, le mois d'avril s'est terminé sur une performance positive après une forte baisse des marchés obligataires au mois de mars. Les rendements souverains ont peu évolué. Le 10 ans allemand passe de 3,00 % à 3,04 %, alors que le 10 ans américain progresse de 0,05 % pour atteindre 4,37 % en fin de mois. Les marchés du crédit ont affiché une performance de +0,94 % sur le segment investment-grade européen et de +1,92 % sur le segment high-yield, principalement portés par une compression des primes de crédit (respectivement -0,16 % et -0,51 %) et un portage favorable.

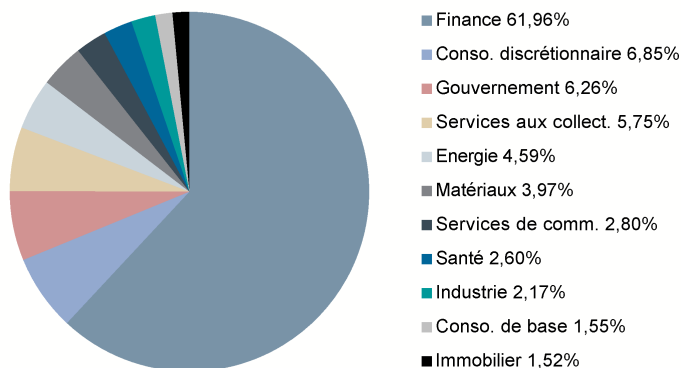
Répartition par classes d'actifs



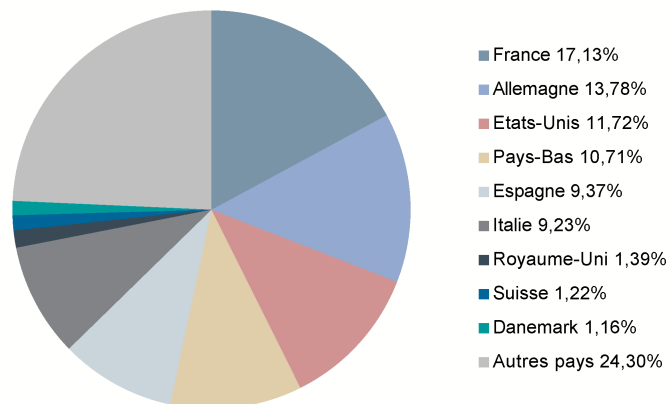
Répartition par notations de la poche obligataire



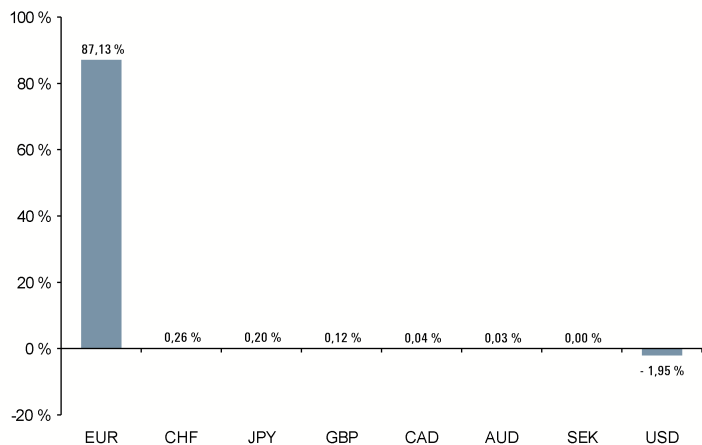
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
ITAL BU 3.7 06-30	2,56%
BQ POSTALE 3.5% 01-04-31 EMTN	2,02%
BANC SA 5.0 04-34	1,97%
BANC SA 3.25 04-29	1,91%
RAIF BA 5.25 01-35	1,89%
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	1,88%
COMM AK 6.75 10-33	1,86%
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	1,81%
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	1,81%
BK IREL 6.75 03-33	1,79%
	19,50%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Stratégie de performance absolue :

Une stratégie de performance absolue vise une performance indépendante du sens de variation des marchés. C'est à dire qu'elle a pour objectif de générer une performance positive que les marchés actions montent ou qu'ils baissent.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.